

INTRODUCTION

L'étude qu'on va lire a une double origine. D'une part la préparation du premier volume du corpus épigraphique de Lyon m'a conduit à étudier en détail la petite centaine d'inscriptions que les soldats de l'armée romaine ont laissées dans la ville et à constater que l'étude de Ph. Fabia sur la garnison de Lyon, qui est parue en 1918, avait besoin d'être mise à jour¹. D'autre part, mes travaux sur l'armée romaine m'ont amené à m'intéresser aux cohortes urbaines, d'abord à celles de Rome, lors d'une des premières rencontres franco-italiennes d'épigraphie, puis à celle de Carthage, pour un colloque consacré à l'armée romaine d'Afrique². La publication d'une nouvelle inscription militaire découverte à Lyon dans les fouilles de Choulans fut l'occasion de réunir et d'approfondir ces deux recherches³. Les difficultés posées par l'apparition d'une nouvelle unité, portant peut-être le numéro XIII, m'ont obligé à reprendre le problème des origines de la garnison lyonnaise, puis celui, non moins délicat, de l'échange avec la cohorte urbaine de Carthage, au début du II^e siècle⁴. Mais une bonne partie de mes travaux auront finalement été consacrés à la dernière période de la garnison lyonnaise, celle qui s'étend sur la première moitié du III^e siècle, après la disparition de la XIII^e cohorte urbaine, probablement impliquée dans la bataille de février 197 qui, selon nos sources, opposa Septime Sévère et Clodius Albinus aux portes mêmes de Lyon. Les détachements des légions de Germanie qui remplacèrent alors la cohorte urbaine dans la ville ont en effet laissé une très abondante épigraphie, qui, avec plus de soixante épitaphes, forme les trois quarts du catalogue qui accompagne cette étude.

La garnison lyonnaise s'est trouvée à plusieurs reprises sur le devant de la scène politique et militaire romaine, non seulement en 197, mais aussi en 69-70, quand l'armée de Fabius Valens en

¹ Ph. Fabia, *Garnison*.

² F. Bérard, *Cohortes urbaines ; Carthage*.

³ F. Bérard, « Une nouvelle inscription militaire à Lyon », *MEFRA*, 105-1, 1993, p. 39-54 ; *infra*, Catalogue, n° 2.

⁴ F. Bérard, *Garnison*, et *Cohorte urbaine*, synthèse parue dans les actes du colloque sur *La hiérarchie (Rangordnung) de l'armée romaine* tenu à Lyon en 1995.

marche vers l'Italie est passée par la ville⁵ et un peu plus tard quand Vespasien y a installé la I^{ère} cohorte *Flauia urbana*, dans le cadre de la grande réorganisation militaire qui marqua le début de son règne. Il est probable qu'il y eut d'autres épisodes aussi importants, par exemple au moment du séjour d'Auguste, entre 16 et 13 av.J.-C., ou peut-être lors du suicide de Magnence, en 353, ou de l'assassinat de Gratien, en 383, mais on ne saurait rien en dire de plus, car ces événements n'ont pas eu leur Tacite et l'épigraphie est également muette sur ces périodes. Aussi bien n'est-ce pas l'histoire événementielle qui constitue le sujet principal de cette étude, même si on tiendra, bien entendu, le plus grand compte des informations qu'elle peut apporter. Ce qu'on a essayé de faire ici c'est une sorte d'analyse structurelle de l'armée romaine, du moins dans les domaines qui concernent le plus directement la garnison lyonnaise, comme le rôle et le statut des cohortes urbaines, la formation des vexillations, les procédures de détachement dans les états-majors provinciaux et la composition des *officia*, mais aussi la place des vétérans et l'organisation des grades, qui est parfois moins bien connue qu'on pourrait le croire.

L'échantillon, qui est tributaire de la documentation lyonnaise, peut naturellement paraître limité. Mais on s'est efforcé, pour chacun des points concernés, de proposer une mise à jour aussi complète que possible du sujet, sans prétendre à l'exhaustivité, mais en essayant de n'oublier aucune source, ni aucune étude importantes. C'est pourquoi, à côté des instruments de travail indispensables, comme la célèbre *Rangordnung* d'A.von Domaszewski⁶, les travaux de B.Dobson et de D.J. Breeze⁷, de G.Alföldy⁸ ou de M.P. Speidel⁹, cette étude fait souvent référence aux publications de nouvelles inscriptions. Depuis une trentaine d'années sont parus de nombreux volumes qui renouvellent profondément l'épigraphie militaire, que ce soit dans le cadre de corpus, comme les *Inscriptions de Mésie Supérieure*¹⁰, les *Inscriptiones Daciae Romanae* et *Scythiae Minoris*¹¹, les *Römische Inschriften Ungarns*¹² ou en Asie

⁵ Tacite, *Hist.*, I, 64.

⁶ A. von Domaszewski, *Rangordnung*; 2^e éd. par B. Dobson, *Rangordnung*².

⁷ D.J. Breeze et B. Dobson, *Roman Officers and Frontiers*, Stuttgart, 1993 (*Mavors*, X), qui réunit plusieurs articles importants, dont la synthèse de D.J. Breeze sur la carrière des sous-officiers (*Immunes and principales*).

⁸ G. Alföldy, *Römische Heeresgeschichte. Beiträge 1962-1985*, Amsterdam, 1987 (*Mavors*, III).

⁹ M.P. Speidel, *Roman Army Studies*, I et II, Amsterdam, 1984, et Stuttgart, 1992 (*Mavors*, I et VIII).

¹⁰ *IMS*, notamment t. I (Singidunum), II (Viminacium) et VI (Scupi).

¹¹ En particulier *IDR*, III, 2 (Sarmizégéthuse) et 5 (Apulum), *IScM*, II (Tomis) et V (Troesmis et Nouiodunum).

¹² *RIU*, notamment t. II (Brigetio) et V (Intercisa).

mineure certains fascicules des *Inscriptionen aus Kleinasien*¹³, ou bien dans des volumes isolés comme pour Nouae¹⁴ ou Apamée de Syrie¹⁵. Si on ajoute les corpus thématiques, comme ceux des bénéficiaires ou des *equites singulares*¹⁶, les monographies, comme celle que R. Sablayrolles a consacrée aux vigiles¹⁷, ou les textes de nature très différente qu'apporte aujourd'hui la lecture des tablettes, notamment à Vindonissa et à Vindolanda¹⁸, on voit que la part de la documentation récente est vraiment considérable. L'ambition de ce travail est aussi de confronter toutes ces sources nouvelles avec le dossier lyonnais, qui, comptant presque une centaine de textes, supporte la comparaison avec la plupart d'entre eux. La confrontation est particulièrement féconde en ce qui concerne l'époque sévérienne, pour laquelle on dispose de plusieurs ensembles totalement ou largement nouveaux, comme à Apamée, à Sirmium¹⁹ ou dans certaines villes d'Asie mineure. Cette attention portée aux nouveautés explique certaines pages, qui apparaîtront peut-être comme des digressions, ou certaines notes, que le lecteur pourra trouver un peu trop longues. Mais elles ont semblé nécessaires pour rendre compte de textes moins connus et surtout moins utilisés que ceux qui figurent dans la *Rangordnung* et dans son supplément. On voudrait ainsi fournir quelques éléments nouveaux pour une mise à jour de l'histoire de l'armée romaine, qui, traitée dans son ensemble, serait au-dessus des forces humaines. Un certain disparate était, dans ces conditions, inévitable, mais on espère l'avoir limité par la logique de la présentation, qui ne s'écarte jamais beaucoup du fil conducteur qu'a constitué l'étude de la garnison lyonnaise.

La première partie, consacrée aux unités, dresse le cadre chronologique dans lequel se sont succédé les unités lyonnaises, depuis les différentes cohortes de l'époque julio-claudienne jusqu'aux détachements légionnaires sévériens, en passant par les I^{ère}, puis XIII^e cohortes urbaines. Mais elle s'intéresse en même temps aux questions de structure, qui sont indissociables des données chronologiques, comme le

¹³ En particulier Pruse de l'Olympe (*IK*, 39-40) et bien sûr Ephèse (*IK*, 11-17). On trouve aussi un riche chapitre militaire dans le corpus de M.H. Sayar, *Perinthos-Herakleia*.

¹⁴ V.Božilova, J.Kolendo et L.Mrozewicz, *ILNovae*; voir aussi V.Božilova, J.Kolendo, *Inscriptions grecques et latines de Novae (Mésie inférieure)*, Bordeaux, 1997.

¹⁵ En attendant la publication en préparation, voir le catalogue d'exposition publié en 1993 par J.-Ch. Balty et W. Van Rengen, *Apamée*, et *AE*, 1993, 1571-1597.

¹⁶ *CBFIR*; M.P. Speidel, *Kaiserreiter*.

¹⁷ R. Sablayrolles, *Libertinus miles*.

¹⁸ M.A. Speidel, *Die römischen Schreiftafeln von Vindonissa*, Brugg, 1996; A.K. Bowman, J.D. Thomas, *Tab. Vindolandenses II*.

¹⁹ Cf. M. Mirković, *Beneficiarii consularis*.

statut des cohortes urbaines provinciales ou la nature exacte des détachements légionnaires sévériens, qu'on considère généralement, mais peut-être un peu trop rapidement, comme des vexillations. À l'intérieur des unités, elle examine aussi le commandement, qui, avec l'examen des parallèles extérieurs, constitue un des principaux éléments de réponse, et étudie l'ensemble de l'encadrement, des tribuns jusqu'aux *principales* et aux *immunes*. La seconde partie s'attache à l'étude du recrutement et en même temps à l'onomastique des soldats, qui est la principale source d'information quand on ne dispose pas d'indication donnant explicitement leur origine. Les deux études sont menées de front dans le chapitre consacré aux cohortes urbaines, dont le matériel est relativement restreint, mais séparées en deux chapitres distincts en ce qui concerne les légions de Germanie, pour lesquelles la documentation est beaucoup plus riche et les indications d'origine proportionnellement moins nombreuses. Le deuxième chapitre a ainsi pris l'aspect d'une étude onomastique spécifique, qui réunit certes les données nécessaires à l'étude du recrutement menée dans le troisième, mais propose aussi plus largement des éléments de synthèse sur l'onomastique gallo-romaine, qui tiennent compte des nombreux travaux parus récemment sur le sujet, ainsi qu'une réflexion sur les rapports entre militaires et civils, qui prépare les tomes ultérieurs du corpus. La troisième partie est entièrement consacrée à l'étude des *officia*, dont le soutien était une des tâches essentielles de la garnison lyonnaise. Il s'agit principalement de l'*officium* du légat propréteur gouverneur de la province de Lyonnaise et de celui du procureur ducénaire des deux provinces de Lyonnaise et d'Aquitaine, qui résidait à Lyon, mais on y a adjoint celui du tribun commandant la cohorte urbaine, ainsi que les divers *officiales* que pouvaient présenter les détachements des légions de Germanie établis à Lyon. On parvient ainsi, grâce à un nombre relativement élevé d'inscriptions, à dresser un tableau assez complet de l'organisation des *officia*, qui recoupe lui aussi les recherches faites récemment pour d'autres provinces.

Le catalogue qui figure à la fin du volume est tiré des notices mises au point pour le futur corpus de Lyon. Pour des raisons de place et de cohérence, il a été limité aux épitaphes, traduites et accompagnées d'un commentaire réduit aux questions chronologiques, onomastiques et militaires, les autres aspects étant réservés pour le futur corpus. Le lecteur est renvoyé au catalogue par le simple numéro de la notice²⁰, mais des listes données en annexes résument les principales données, comme le nom, l'unité, le grade et l'origine des soldats,

²⁰ Par exemple n° 1 pour le prétorien L. Ateilius (*CIL*, XIII, 1834), n° 2 pour la stèle de C. Numerius à Choulans (*AE*, 1994, 1194) etc.

ainsi que les principales références épigraphiques, permettant d'utiliser aussi l'étude sans passer obligatoirement par le catalogue²¹. On a en revanche donné systématiquement dans le corps de l'étude le texte des inscriptions extérieures à Lyon, qui ne seront pas reprises dans le corpus, et aussi de celles qui figureront dans une autre section du corpus, comme les dédicaces religieuses²², les inscriptions relatives aux sénateurs et aux chevaliers²³ ou les textes sur bronze²⁴; et on a adjoint à ces textes quelques éléments d'analyse, en particulier onomastique, qui permettent de les utiliser en même temps que les épitaphes du catalogue. Ajoutée aux 87 funéraires, cette dizaine d'inscriptions porte à près d'une centaine les inscriptions des militaires lyonnais. Le gros de la collection vient des découvertes anciennes, notamment celles du puits de Trion, dont on a tiré en 1885-1886 pas moins de 14 épitaphes militaires, sur un total d'une soixantaine de monuments funéraires qui y avaient été mis au rebut²⁵. Depuis la publication du supplément du *CIL*, XIII, en 1916, et de l'étude de Ph. Fabia sur la garnison de Lyon, deux ans plus tard, une dizaine de textes sont apparus, dont quatre figurent dans les *ILTG* de P. Wuilleumier²⁶ et trois ont été découvertes dans les fouilles de Saint-Just ou de la rue Pierre-Audry et publiées par M. Le Glay ou par A. Audin²⁷. Je dois à la générosité de M. J.-F. Reynaud d'avoir pu publier une stèle découverte dans les mêmes années lors de la fouille de la basilique de Choulans, et la dernière nouveauté est un fragment d'autel monumental provenant d'une des fouilles d'urgence qui ont été réunies récemment dans une enquête collective sur l'occupation de la rive gauche du Rhône²⁸. Il est possible que des découvertes futures, mais peut-être aussi le travail

²¹ Voir Annexe A pour les soldats des I^{er} et II^e siècles, B pour les légionnaires du III^e siècle, D pour les *officiales*.

²² *CIL*, XIII, 1732, 1766, 1771, 1786; *ILTG*, 234.

²³ *CIL*, XIII, 1797, 1810, 1864, 1871.

²⁴ *CIL*, XIII, 11177 et XVI, 133; cf. J.-P. Boucher, dans *Bronzes antiques du Musée de la civilisation gallo-romaine à Lyon*, éd. par S. Boucher et S. Tassinari, 1, Lyon, 1976, n^{os} 6 et 8.

²⁵ Sur le puits de Trion, cf. A. Allmer et P. Dissard, *Trion*, 1, p. 113-116; O. Hirschfeld, *Christentum*, p. 176-181, et *CIL*, XIII, p. 255, notes 3 et 10; pour sa localisation, voir les cartes fig. 1 et pl. I, n^o 16. Les épitaphes civiles ont été étudiées par N. Laubry dans un mémoire de maîtrise inédit de l'Université Paris IV-Sorbonne (2001).

²⁶ *ILTG*, 231, 232, 234 et 235 = n^{os} 79, 15 et 83, *ILTG*, 234 étant une dédicace religieuse.

²⁷ A. Audin, M. Le Glay, *Notes*, p. 47-51; J.-F. Reynaud, B. Helly, M. Le Glay, *Nouvelles inscriptions*, p. 143-148; A. Audin et J.-F. Reynaud, *Aquilifer = AE*, 1976, 443; 1982, 709 et 711 = n^{os} 8, 55 et 82.

²⁸ N^{os} 2 (voir *supra*, note 3) et 85, désormais publié dans F. Blaizot, F. Bérard, Chr. Bonnet, Chr. Cécillon, O. Franc et alii, « Archéologie d'un espace suburbain de Lyon à l'époque romaine », *Gallia*, 67/1, 2010, p. 84-85 et 138, fig. 64-2.

de révision du corpus amènent quelques autres modifications, mais tel qu'il est constitué, l'ensemble paraît suffisamment significatif pour autoriser une tentative de synthèse.

Une étude sur l'armée romaine à Lyon aurait dû faire une place à une enquête de nature plus archéologique sur l'emplacement du camp. Mais il y a finalement été renoncé, parce que c'est un sujet difficile, qui obligerait à réexaminer l'ensemble de la topographie urbaine lyonnaise, et que, celle-ci étant actuellement dans une période de grande évolution, une synthèse serait sans doute prématurée. On s'est donc plus modestement contenté de signaler au passage les documents épigraphiques qui pouvaient apporter des informations sur l'emplacement de la caserne, comme le petit disque portant le nom d'un soldat de la XVII^e cohorte, découvert lors de la construction d'un funiculaire²⁹, ou l'autel élevé dans la *schola* des *polliones* des quatre légions de Germanie, à l'emplacement de l'actuel lycée Saint-Just³⁰, et on se limitera à résumer brièvement ici l'état de la question. Les exemples qui viennent d'être donnés montrent que l'hypothèse classique d'une localisation du camp dans le quartier de Saint-Just, dans la partie méridionale du plateau de Fourvière, a pour elle des arguments non négligeables, auxquels diverses études ont essayé d'apporter des confirmations supplémentaires³¹. La grande citerne romaine, dite grotte Bérelle, qui s'étend sous l'actuel lycée Saint-Just, souvent mise en rapport avec la caserne, ne saurait constituer une preuve décisive. Quant à la proximité de la nécropole de la rue de Trion, d'où viennent une bonne partie des épitaphes militaires³², elle paraît elle aussi assez peu probante, dans la mesure où il y avait là, entre les deux voies dites naguère de Narbonnaise et d'Aquitaine, la principale nécropole de Lyon, où il est naturel que les soldats et surtout les officiers ou les sous-officiers aient voulu, comme les notables et le reste de la population, avoir leur tombe. En revanche la découverte, toujours dans le même quartier de Saint-Just, de pièces d'équipement militaire dans la fouille de la rue des Farges, constitue un indice intéressant, même si on peut penser au local d'un artisan, qui n'était pas forcément situé à proximité immédiate du camp³³. Il ne s'agit, comme on voit, que d'indices, et on ne peut donc exclure d'autres localisations, par exemple au nord ou à l'ouest de

²⁹ *CIL*, XIII, 11177 : voir p. 23 et note 41.

³⁰ *ILTG*, 234 = *ILS*, 9493 : voir p. 82-83 et note 8.

³¹ En faveur de la localisation traditionnelle à Saint-Just, voir surtout Ph. Fabia, *Garnison*, p. 97-98 ; A. Audin, *Topographie*, p. 111.

³² Voir la carte fig. 1 et pl. I.

³³ Voir la mise au point d'A. Desbat, dans le catalogue d'exposition *Jadis rue des Farges. Archéologie d'un quartier du Lyon antique*, Lyon, 1985, notamment p. 8-9 et 45, qui maintient, avec prudence, la localisation traditionnelle.

la ville. Mais on attendra une véritable preuve pour se prononcer. La question de l'enceinte ne peut apporter aucun éclaircissement, dans la mesure où l'existence même d'une enceinte entourant le plateau de Fourvière est controversée³⁴, mais la structure de l'occupation romaine à Lyon autant que les usages de l'armée invitent de toutes façons à chercher le camp plutôt sur les hauteurs de Fourvière que dans les plaines des bords de Saône. Un argument aurait pu être fourni par la localisation de l'atelier monétaire, puisqu'au I^{er} siècle, la XVII^e cohorte est dite *Lugudunensis ad monetam*, ce qui veut peut-être dire aussi « casernée à côté de la Monnaie »³⁵, mais l'emplacement de celui-ci n'est pas mieux connu³⁶, et toutes ces incertitudes obligent à laisser pour l'instant la question ouverte.

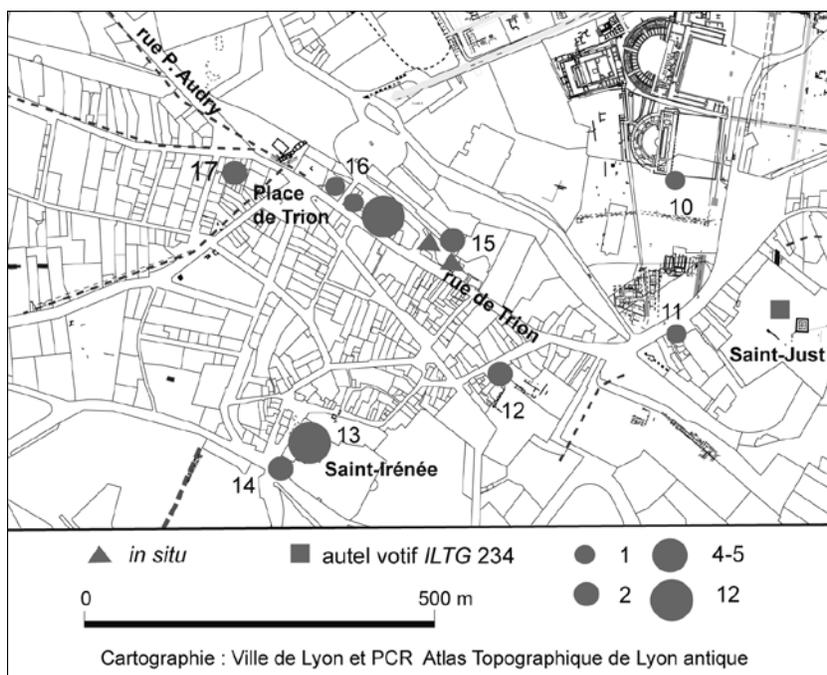


Fig. 1 - Le secteur de Saint-Just

³⁴ Cf. A. Desbat, « L'enceinte de Lyon au Haut-Empire », dans *Les enceintes augustéennes dans l'Occident romain, Actes du coll. int. de Nîmes (1985)*, Nîmes (Ecole antique de Nîmes), 1987, p. 63-75.

³⁵ *CIL*, XIII, 1499: voir p. 23-24.

³⁶ Cf. J.-B. Giard, *Le monnayage de l'atelier de Lyon. Des origines au règne de Caligula (43 avant J.-C. - 41 après J.-C.)*, Wetteren, 1983, p. 19. Sur l'atelier de Lyon, voir la mise au point d'H. Zehnacker, « Le monnayage de Claude à l'atelier de Lyon », dans *Claude de Lyon, empereur romain*, éd. par Y. Burnand, Y. Le Bohec et J.-P. Martin, Paris, 1998, p. 213-227.

Ces problèmes topographiques nous amènent à évoquer plus généralement les rapports entre l'armée et la colonie de Lyon. Si l'emplacement du camp reste mystérieux, celui des nécropoles est mieux connu, et les épitaphes militaires apportent une contribution très précieuse à la connaissance de l'épigraphie funéraire lyonnaise. Un grand nombre sont concentrées dans le secteur de Trion (voir fig. 1), dans le fameux puits et au voisinage immédiat, où deux de ces monuments ont été trouvés en place (n^{os} 26 et 66), mais cela ne suffit sans doute pas pour y voir, comme on le fait parfois avec quelque anachronisme, un cimetière réservé aux militaires. On trouve d'ailleurs des tombes militaires dans les autres nécropoles lyonnaises, et leur étude sera un bon fil directeur pour un travail futur sur l'ensemble de l'épigraphie et de la topographie funéraires lyonnaises. Outre ces questions de topographie, l'étude des inscriptions militaires a permis de définir une typologie des monuments et aussi des formulaires, qui servira de guide pour les travaux à venir, notamment, mais pas uniquement, en matière de chronologie.

D'une manière générale, un des soucis constants de cette étude, comme du catalogue qui l'accompagne, a toujours été de confronter les inscriptions militaires aux monuments civils pour essayer de déterminer la part et le sens d'éventuelles influences. Mais la question des rapports entre la garnison de Lyon et son environnement civil ne se limite pas à ces questions d'influence réciproque, si importantes soient-elles. Les chapitres consacrés au recrutement essaieront de déterminer si les différentes unités qui se sont succédé dans la ville ont recruté des Lyonnais. On peut inversement se demander dans quelle mesure l'armée s'est installée dans la ville et y a laissé des vétérans, éventuellement aussi des femmes et des enfants, et si ces vétérans ou leurs enfants sont parvenus ensuite au décurionat. Une enquête consacrée plus spécifiquement aux vétérans a montré qu'au III^e siècle au moins, les légionnaires sévériens semblent avoir assez volontiers pris leur retraite dans la ville, mais qu'ils ne semblent pas pour autant avoir accédé à l'élite municipale³⁷. La situation était sans doute différente aux deux siècles précédents, puisque nous connaissons au moins deux soldats de la XIII^e cohorte urbaine qui sont devenus décurions³⁸; mais il sera difficile, faute de sources suffisantes, de mesurer l'importance du phénomène. Au delà de ces enjeux politiques, la question des influences réciproques entre les soldats et la population civile a aussi tout un aspect linguistique et plus largement culturel, qui est développé dans les notices du catalogue et fournit

³⁷ Cf. F. Bérard, *Vétérans*.

³⁸ *CIL*, XII, 1871 et n^o 8.

des éléments pour une future synthèse, qui ne pourra être menée à bien qu'avec la prise en compte de l'ensemble des épitaphes civiles. Dans l'immédiat, l'étude, aussi complète que possible, des épitaphes militaires doit permettre, on l'espère, de traiter, non pas seulement de la garnison de Lyon, mais de l'armée romaine à Lyon, c'est-à-dire à la fois de la place que la garnison lyonnaise occupait à l'intérieur de l'armée romaine et du rôle qu'elle jouait dans la *colonia Copia Claudia Augusta Lugudunum*.